



**SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS**

Le Directeur,
Chef du Corps Départemental,

Monsieur Quentin DE VEYLDER
Syndicat CGT SDIS 59
40, Avenue Aristide BRIAND
59150 WATTRELOS

DIR/GG/SP n° **D19-6446**

T : 03.28.82.26.21

FAX : 03.28.82.26.13

Email : secretariat.dds@sd59.fr

Lille, le 09/04/2019

Monsieur le secrétaire général,

Vous m'avez récemment interrogé au sujet des Sergents de Sapeur-pompier professionnel.

Vous évoquez, entre autres, leurs conditions de mobilité mais également l'avancement au grade supérieur des caporaux titulaires du concours ou de l'examen professionnel de Sergent.

Je souhaite vous indiquer, à ce sujet mais plus largement à propos de tous les hommes du rang et des sous-officiers affectés en centre d'incendie et de secours, que vous sera prochainement présenté le tableau de répartition des effectifs dans les centres de secours mixtes du Corps Départemental.

Ceci fait notamment écho à votre demande, que le Président du conseil d'administration a entendu, mais permettra également d'afficher une plus grande lisibilité en la matière.

Cette base de répartition des effectifs permettra, par la suite, d'envisager l'avancement aux grades de Sergent et également d'Adjudant de Sapeur-pompier professionnel, et de rappeler le cadre applicable.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le secrétaire général, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur Départemental des Services
d'Incendie et de Secours du Nord,


**Contrôleur Général
Gilles GRÉGOIRE**